

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 15/06/2012

Réception par le Prefet : 15/06/2012

Publication : 21/06/2012



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

N° CP-2012-6-12-1

Séance du jeudi 14 juin 2012

# Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations  
de la Commission Permanente

## ECHANGES AVEC LE LOT ET GARONNE

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-12-4 du 7 décembre 2011 relative aux interventions diverses au titre de la Commission de l'Administration Générale et des Ressources Humaines,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

### APRES EN AVOIR DELIBERE

- Autorise la prise en charge du coût des billets d'avion de la délégation du Conseil Général qui se rendra dans le Lot et Garonne du 2 au 5 juillet 2012, estimé à 2 100 € à prélever sur le chapitre 67, nature 678, fonction 33, opération 2012 J618 n° 24051.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté  
voix contre  
abstentions